
États financiers de
La Fondation canadienne du rein

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	2
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4116
www.deloitte.ca

Aux administrateurs de
La Fondation canadienne du rein

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation canadienne du rein, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

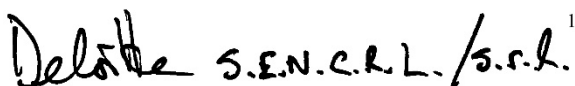
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, La Fondation canadienne du rein tire ses revenus d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation canadienne du rein et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus des activités de collectes de fonds, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2017 et 2016, et des soldes de fonds aux 1^{er} janvier et 31 décembre 2017 et 2016. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation canadienne du rein au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 9 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation canadienne du rein

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Revenus		
Appui du public	21 784 584	22 758 759
Legs et dons mémoires	4 306 889	3 187 770
Transfert du surplus de The Canadian Kidney Trustee Corporation (note 14)	1 165 197	1 285 744
Revenus de placement alloués aux opérations (note 5)	652 482	462 926
	27 909 152	27 695 199
Coût des campagnes de financement	11 330 732	13 370 058
Revenus nets	16 578 420	14 325 141
Dépenses		
Programmes		
Recherche	4 136 890	3 642 585
Services aux patients	2 880 877	2 807 532
Sensibilisation au don d'organes	1 026 579	970 897
Services publics éducatifs et communications	2 628 602	2 455 814
Développement de la Fondation du rein	833 300	539 661
	11 506 248	10 416 489
Gestion et administration	3 357 853	2 838 927
Perte à la cession d'immobilisations	5 137	—
	14 869 238	13 255 416
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément suivant	1 709 182	1 069 725
Revenus de placement non alloués aux opérations (note 5)	219 022	97 526
Excédent des revenus sur les dépenses	1 928 204	1 167 251

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation canadienne du rein
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Non grevés d'affectations	Investis en immobilisations	Affectés d'origine interne (note 10)	Affectés en dotation d'origine interne (note 8)	Affectés en dotation d'origine externe (note 9)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 1 ^{er} janvier 2016	1 138 166	474 278	5 311 410	1 910 156	4 397 880	13 231 890
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	1 129 239	(67 110)	7 596	—	—	1 069 725
Revenus de placement non alloués aux opérations	—	—	97 526	—	—	97 526
Dotations	—	—	—	—	50 639	50 639
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	—	10 088	10 088
Transferts interfonds	(1 082 558)	76 173	981 300	25 085	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2016	1 184 847	483 341	6 397 832	1 935 241	4 458 607	14 459 868
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	527 501	(76 098)	1 257 779	—	—	1 709 182
Revenus de placement non alloués aux opérations	—	—	219 022	—	—	219 022
Dotations	—	—	—	—	61 147	61 147
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	—	10 491	10 491
Transfert interfonds affecté en dotation d'origine interne	—	—	1 935 241	(1 935 241)	—	—
Transfert réserve opérationnelle	1 000 000	—	(1 000 000)	—	—	—
Transferts interfonds	594 022	19 391	(613 413)	—	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2017	3 306 370	426 634	8 196 461	—	4 530 245	16 459 710

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation canadienne du rein
État de la situation financière
 au 31 décembre 2017

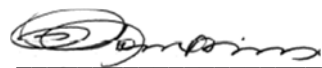
	2017	2016
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	3 051 802	1 886 379
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation (note 14)	1 181 931	789 404
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	1 306 245	1 649 978
Frais payés d'avance	315 157	396 390
	5 855 135	4 722 151
Immobilisations (note 3)	988 907	1 077 626
Placements (note 4)	16 077 000	14 808 053
	22 921 042	20 607 830
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	1 243 231	1 085 833
Apports reportés (note 7a)	4 169 796	4 109 218
Apports reportés – programme KRESCENT (note 7b)	486 031	358 626
Apports reportés – immobilisations (note 7c)	562 274	594 285
	6 461 332	6 147 962
Engagements et obligations contractuelles (note 12)		
Soldes de fonds		
Non grevés d'affectations	3 306 370	1 184 847
Contribution d'un terrain	335 000	335 000
Investis en immobilisations	91 634	148 341
Affectés d'origine interne (note 10)	8 196 461	6 397 832
Affectés en dotation d'origine interne (note 8)	—	1 935 241
Affectés en dotation d'origine externe (note 9)	4 530 245	4 458 607
	16 459 710	14 459 868
	22 921 042	20 607 830

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



_____, administrateur



_____, administrateur

La Fondation canadienne du rein

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	1 928 204	1 167 251
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	109 549	105 928
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(39 563)	(38 818)
Perte à la cession d'immobilisations	5 137	—
Gain à la vente de placements	(1 936 270)	(323 623)
Variation de la juste valeur non réalisée	1 191 530	130 265
Apports reportés constatés à titre de revenus	(1 402 184)	(1 588 367)
	(143 597)	(547 364)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	(392 527)	(338 248)
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	343 733	72 255
Frais payés d'avance	81 233	193 246
Créditeurs et charges à payer	157 398	67 975
	189 837	(4 772)
Augmentation des apports reportés	1 400 578	1 807 211
Augmentation des apports reportés – réserve sur les revenus de placement	197 141	32 258
	1 597 719	1 839 469
	1 643 959	1 287 333
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(16 120 913)	(3 308 658)
Produit de la vente de placements	15 596 706	2 153 704
Acquisition d'immobilisations	(26 942)	(76 173)
Produit de la cession d'immobilisations	975	—
	(550 174)	(1 231 127)
Activités de financement		
Dotations	61 147	50 639
Revenus de placement réinvestis	10 491	10 088
	71 638	60 727
Augmentation nette de l'encaisse	1 165 423	116 933
Encaisse au début	1 886 379	1 769 446
Encaisse à la fin	3 051 802	1 886 379

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Mission de la Fondation

La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein ») a pour raison d'être de rehausser la santé rénale ainsi que de favoriser la réduction et, dans la mesure du possible, l'élimination du fardeau que représentent les maladies rénales. Les principaux bénéficiaires sont les personnes qui sont touchées par une maladie rénale ou qui risquent de l'être. La Fondation du rein offre :

- l'espoir par la recherche et son intégration au traitement, à la prévention et au ralentissement de l'évolution de la maladie rénale;
- le soutien par l'accès aux soins, au confort et à la transplantation;
- la prise en charge par les connaissances, le renforcement des capacités et l'appartenance;
- l'engagement par un public renseigné et par des politiques et des stratégies publiques efficaces.

La Fondation du rein s'appuie sur un vaste réseau de bénévoles qualifiés travaillant en partenariat avec les membres du personnel pour offrir ses programmes et ses services partout au Canada. La Fondation du rein est un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est constituée en vertu des lois du Canada.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation du rein devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la vente et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en dépenses au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de revenu ou de dépense d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation du rein comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La Fondation du rein utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses d'apports non reçus ne sont pas comptabilisées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque reçus. Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et comptabilisés dans les revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées ou lorsque les immobilisations afférentes sont amorties. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont reconnus comme apports reportés et sont constatés à titre de revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Jusqu'à 4 % de la juste valeur des placements est présentée comme étant des revenus de placement alloués aux opérations. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations pour des fins spécifiques. L'excédent ou l'insuffisance, s'il y a lieu, est présenté comme étant des revenus de placement non alloués aux opérations et est transféré à la réserve sur les revenus de placement.

Les revenus provenant des activités de financement sont présentés sur une base brute lorsque la Fondation du rein est considérée comme étant le principal obligé de cette activité. Certains revenus générés dans le cadre de programmes gouvernementaux fortement réglementés et qui se traduisent par un produit net à la Fondation du rein sont comptabilisés sur une base nette.

Dons de services

La Fondation du rein tire un avantage important des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports d'une grande valeur ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont capitalisées au coût d'achat et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'équipement de bureau et les autres immobilisations sont amortis sur une durée de 5 ans. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail. Le matériel informatique est amorti sur une durée de 3 ans. Le bâtiment reçu en don est constaté à sa valeur d'évaluation et est amorti sur une durée de 25 ans.

Ventilation

La Fondation du rein classe ses activités en fonction du développement de la Fondation du rein, de la gestion et administration, et de ses quatre programmes d'activités : recherche, services aux patients, sensibilisation au don d'organes et services publics éducatifs et communications. Les coûts associés à chaque activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, y compris les dépenses salariales et les autres dépenses directes. La Fondation du rein contracte également certaines dépenses d'exploitation courantes par rapport à ces activités. La Fondation du rein examine annuellement ses allocations de coûts pour s'assurer qu'elles demeurent conformes aux changements apportés à ses activités d'exploitation. Les modifications de ces allocations sont appliquées dans l'année de la révision.

Lorsque des coûts partagés ou indirects sont liés à plus d'une activité, la Fondation du rein ventile ces coûts en fonction des efforts déployés pour chaque activité. Ces coûts incluent les dépenses liées au personnel administratif, les dépenses de location et d'autres dépenses d'exploitation ne pouvant être imputées directement à une activité spécifique. Les dépenses admissibles sont ventilées soit selon les espaces physiques, soit selon le temps alloué aux activités par les employés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Ventilation (suite)

La Fondation du rein ventile une partie des dépenses des campagnes de financement aux services publics éducatifs et communications pour une de ses activités sur la base du principe que certains messages communiqués lors de cette activité sont principalement à des fins éducatives et promeuvent l'engagement du public. Ces coûts sont ventilés selon les meilleures estimations de la direction concernant la tranche des coûts directs du matériel éducationnel qui s'applique à des activités non reliées au financement.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	335 000	—	335 000	335 000
Bâtiment	930 000	367 500	562 500	599 700
Matériel informatique	965 134	913 306	51 828	84 843
Équipement de bureau	314 703	278 504	36 199	39 268
Améliorations locatives	157 746	157 746	—	7 590
Autres	60 017	56 637	3 380	11 225
	2 762 600	1 773 693	988 907	1 077 626

4. Placements

	2017			2016		
	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	2 011 709	2 017 538	(5 829)	1 204 299	1 206 870	(2 571)
Fonds d'obligations	4 201 530	4 298 399	(96 869)	6 778 445	6 878 482	(100 037)
Fonds d'actions canadiennes	3 518 653	3 437 897	80 756	2 511 468	2 501 304	10 164
Fonds d'actions internationales	6 345 108	6 298 661	46 447	4 313 841	3 005 362	1 308 479
	16 077 000	16 052 495	24 505	14 808 053	13 592 018	1 216 035

5. Revenus de placement

Les revenus de placement se composent des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Gain à la vente de placements	1 936 270	323 623
Distribution sous forme de dividendes et intérêts	346 185	409 440
Variation de la juste valeur non réalisée	(1 191 530)	(130 265)
	1 090 925	602 798

La présentation des revenus de placement aux états financiers est la suivante :

	2017	2016
	\$	\$
État des résultats		
Revenus de placement alloués aux opérations	652 482	462 926
Revenus de placement non alloués aux opérations (note 6)	219 022	97 526
Augmentation directe des apports reportés		
Revenus de placement affectés aux dotations d'origine externe (note 7a)	197 141	25 940
Revenus de placement alloués aux apports reportés	11 789	6 318
État de l'évolution des soldes de fonds		
Revenus de placement réinvestis dans les fonds de dotation	10 491	10 088
	1 090 925	602 798

En 2017, le conseil d'administration national a approuvé des revenus de placement additionnel de 200 000 \$ pour être alloués aux opérations afin d'établir un Fonds d'innovation.

6. Réserve sur les revenus de placement

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations pour des fins spécifiques. Tout excédent des revenus de placement par rapport au montant alloué est reconnu comme étant un revenu de placement non alloué aux opérations. Dans la mesure où le revenu de placement est moindre que le montant alloué, le manque à gagner est retiré de la réserve sur les revenus de placement et est reconnu comme une diminution du revenu de placement non alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

6. Réserve sur les revenus de placement (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	1 521 984	1 424 458
Revenus de placement non alloués aux opérations	219 022	97 526
Transfert au fonds affecté d'origine interne pour le Fonds d'innovation	(135 644)	—
Solde à la fin	1 605 362	1 521 984

La réserve sur les revenus de placement est une composante du fonds affecté d'origine interne (note 10).

7. Apports reportés

a) Apports reportés

Les apports reportés comprennent des apports pour lesquels le donateur impose des affectations pour une raison spécifique, augmentés des revenus de placement tirés des affectations en dotation d'origine externe. Ces montants sont constatés aux revenus quand les dépenses relatives à ces affectations sont engagées. La Fondation du rein se conforme à ces affectations d'origine externe.

	Solde au début	Ajouts	Débours	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement des fonds affectés en dotation d'origine externe (note 5)	1 048 159	403 552	206 411	1 245 300
Services publics éducatifs et communications	758 477	382 644	224 683	916 438
Sensibilisation au don d'organes	791 929	250 150	343 626	698 453
Services aux patients	668 600	163 823	171 380	661 043
Recherche	673 959	225 066	389 233	509 792
Autres	168 094	37 527	66 851	138 770
	4 109 218	1 462 762	1 402 184	4 169 796

b) Apports reportés – programme KRESCENT

La Fondation du rein est responsable du Programme national de formation scientifique et d'encadrement des chercheurs spécialisés dans le domaine rénal (KRESCENT), qui gère l'ensemble du programme, et amasse les fonds et les administre à cet effet. Les fonds ainsi amassés par la Fondation du rein et consacrés au programme sont assujettis aux méthodes et pratiques comptables en vigueur pour le programme général de recherche de la Fondation du rein.

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	358 626	266 921
Plus : commandites et dons reçus	127 405	91 705
Solde à la fin	486 031	358 626

7. Apports reportés (suite)

c) Apports reportés – immobilisations

Ce solde inclut les dons et les achats en immobilisations avec les fonds désignés à cet effet.

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	594 285	633 103
Plus : apports reçus	7 552	—
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	(39 563)	(38 818)
Solde à la fin	562 274	594 285

8. Affectés en dotation d'origine interne

Le fonds de dotation comprend des fonds qui ont été désignés comme affectés d'origine interne par le conseil d'administration et qui sont classés dans les affectations d'origine interne. En 2017, le solde des fonds affecté en dotation d'origine interne a été transféré au fonds affecté d'origine interne.

	2017	2016
	\$	\$
Recherche	—	1 524 693
Autres activités spécifiées	—	220 000
Non spécifiées	—	190 548
	—	1 935 241

9. Affectés en dotation d'origine externe

Les fonds affectés en dotation d'origine externe représentent le montant initial de la dotation.

	2017	2016
	\$	\$
Recherche	2 192 174	2 154 287
Autres activités spécifiées	2 006 238	1 973 267
Non spécifiées	331 833	331 053
	4 530 245	4 458 607

Le changement de la juste valeur pour les dotations d'origine externe est reflété dans les apports reportés.

10. Affectés d'origine interne

Le solde de fonds d'affectations d'origine interne comprend des ressources désignées par le conseil d'administration à des fins spécifiques. Ces fonds se composent de ce qui suit :

	2017	2016
	\$	\$
Engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT)	3 934 559	3 023 279
Réserve sur les revenus de placement (note 6)	1 605 362	1 521 984
Surplus pour utilisation au cours des prochaines années	2 000 590	684 610
Renforcement des capacités pour Manitoba	213 805	—
Renforcement des capacités pour Saskatchewan	190 548	—
Fonds d'innovation	135 644	—
Dépenses en immobilisations futures pour Alberta-Sud	80 000	80 000
Programmes du Manitoba	35 953	38 689
Réserve opérationnelle	—	1 000 000
Recherche en Alberta-Sud	—	49 270
	8 196 461	6 397 832

En 2016, le Conseil d'administration national a approuvé une politique visant à encourager la responsabilité financière à long terme. La politique permet aux divisions et au bureau national de transférer une partie de leur part de l'excédent consolidé pour les dépenses au cours des prochaines années. Il en est résulté un transfert interfonds significatif entre le fonds non grevé d'affectation et le fonds affecté d'origine interne. En 2017, la réserve opérationnelle a été transférée au fonds non grevés d'affectations.

11. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 12 034 \$ (24 747 \$ au 31 décembre 2016).

12. Engagements et obligations contractuelles

La Fondation du rein a des engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT). Ces engagements, diminués des apports reportés pour la recherche, totalisent 2 541 750 \$. De plus, la Fondation du rein a signé une entente de cinq ans en 2017 avec le réseau Canadians Seeking Solutions and Innovations to Overcome Chronic Kidney Disease (Can SOLVE CKD). L'engagement pour ce projet représente un montant de 1 392 809 \$. La Fondation du rein s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme relatifs à ses locaux, à verser des montants minimaux totalisant 2 542 422 \$ et dont elle est responsable, à l'exception de certaines dépenses d'exploitation. Ces montants sont censés être payés au cours des prochains exercices selon le calendrier suivant :

	Engagements de recherche	Contrats de location- exploitation
	\$	\$
2018	2 136 298	802 873
2019	1 257 778	725 475
2020	540 483	503 181
2021	—	279 072
2022	—	206 286
2023 et suivants	—	25 535

13. Ventilation

Les dépenses de gestion et administration ont été ventilées comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Services aux patients	579 782	652 912
Recherche	307 476	262 297
Services publics éducatifs et communications	289 701	330 064
Coût des campagnes de financement	244 831	397 876
Sensibilisation au don d'organes	183 982	190 412
Développement de la Fondation du rein	168 453	66 090

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, certaines charges encourues en même temps que les campagnes de financement ont été affectées à d'autres activités :

	2017	2016
	\$	\$
Services publics éducatifs et communications	134 024	84 037

14. Opérations entre parties liées

La Fondation du rein a un intérêt économique dans The Canadian Kidney Trustee Corporation (la « Fiducie »), puisque la Fiducie est l'organisme national dédié aux levées de fonds afin de supporter La Fondation canadienne du rein par la collecte et la revente de biens donnés, incluant des vêtements et des articles ménagers. Durant l'année, la Fondation du rein a effectué des opérations avec la Fiducie, qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont mesurées à la valeur d'échange. Le montant dû entre ces parties liées est présenté distinctement dans les états financiers.

Durant l'année, la Fondation du rein a refacturé des frais de gestion pour un montant de 87 284 \$ (146 592 \$ en 2016) pour les services administratifs rendus.

14. Opérations entre parties liées (suite)

Le résumé des informations financières de la Fiducie aux 31 décembre 2017 et 2016 et pour les années terminées à ces dates est présenté ci-dessous :

	2017	2016
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	1 563 300	1 293 496
Passif	1 563 300	1 293 496
Le passif inclut des comptes payables à La Fondation canadienne du rein pour un montant de 1 181 931 \$ (789 404 \$ en 2016)		
État des résultats		
Total des produits	6 505 418	6 412 746
Total des charges	5 340 221	5 127 002
Transfert du surplus à La Fondation canadienne du rein	1 165 197	1 285 744
Excédent des produits sur les charges	—	—
	2017	2016
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	450 471	397 279
Activités d'investissement	(16 586)	(5 376)
Activités de financement	(11 571)	(33 804)
Augmentation nette de l'encaisse	422 314	358 099

15. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation du rein est exposée au risque de crédit découlant du fait que les donateurs et les débiteurs pourraient éprouver des difficultés financières et ne seraient pas en mesure de respecter leurs engagements. Cependant, les donateurs et les débiteurs de la Fondation du rein sont nombreux et variés, ce qui lui permet de réduire la concentration du risque de crédit.

Risque de marché

Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est exposé au risque de marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des valeurs mobilières négociées. Ces risques incluent les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est géré professionnellement sur la base d'une politique de placement diversifiée afin de gérer ce risque. Le portefeuille de placement est examiné de façon régulière par le National Finance and Audit Committee de la Fondation du rein.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation du rein ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation du rein surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2017, les principaux passifs financiers de la Fondation du rein étaient les crédateurs et charges à payer.

16. Informations supplémentaires

En 2017, la rémunération totale des employés de la province de l'Alberta, dont la principale fonction est la tenue de campagnes de financement, est 183 116 \$.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.